



MISE EN PLACE D'UN STOCK REGIONAL ALIMENTAIRE

UNE ACTION DU RESEAU DES SOCIETES, COMMISSARIATS, OFFICES
CHARGES DE LA GESTION DES STOCKS DE SECURITE
ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST
(RESOGEST)



SEMINAIRE AGRICOLE INTERNATIONAL
LES STOCKS ALIMENTAIRES : STABILISATION DES MARCHES, POUVOIR DE
MARCHE DES PRODUCTEURS ET SECURITE ALIMENTAIRE
Bruxelles 1^{er} et 2 juin 2010

Par : Amadou Mactar Konate, expert en sécurité alimentaire





www.cilss.bf ■

Un autre Sahel est possible !

PLAN DE LA PRESENTATION

- I - PROBLEMATIQUE ET BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS**
- II - PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS**
- III - PERSPECTIVES**





I - PROBLEMATIQUE ET BREF HISTORIQUE DU PROCESUS

- ❑ **Crise alimentaire** au Sahel en 2004 ;
- ❑ **Difficulté d'échanges** entre les pays ;
- ❑ Difficulté d'approvisionnement à partir des stocks nationaux de sécurité alimentaire ;
- ❑ Dans certains pays, **le phénomène d'insécurité alimentaire** semble s'être installé de manière structurelle pour certaines catégories de populations ;
- ❑ L'apparition du phénomène dans les régions septentrionales de certains pays voisins de la bande sahélienne naguère épargnés par les problèmes d'insécurité alimentaire ;
- ❑ **Le non respect de la Charte de l'aide alimentaire.**



I - PROBLEMATIQUE ET BREF HISTORIQUE DU PROCESUS

Les situations d'urgence appellent souvent la constitution et l'utilisation de stocks nationaux de sécurité, destinés à garantir l'accès des populations aux vivres en cas de situation d'insécurité alimentaire.

- Certains pays sahéliens y ont recouru à de nombreuses reprises suite à un déficit céréalier ou dans une situation résultante d'une catastrophe naturelle (inondation, incendie, attaques parasitaires, etc.).
- D'autres n'en disposent même pas et font recours à des importations massives et coûteuses.



I - PROBLEMATIQUE ET BREF HISTORIQUE DU PROCESUS

Conscients de cette situation, les Etats sahéliens, le CILSS et la Communauté internationale ont beaucoup investi ces 20 dernières années pour prévenir les crises alimentaires au Sahel.

□ Au niveau régional, la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS ont mis en place des politiques et stratégies (ECOWAP, PAU, CSSA).

□ Au niveau national, le suivi des marchés, l'identification précoce des zones à risque et des populations vulnérables, la constitution des stocks de sécurité alimentaire, sont entre autres les mesures prises pour atténuer les crises alimentaires.



I - PROBLEMATIQUE ET BREF HISTORIQUE DU PROCESUS

Ainsi, la gestion des stocks de sécurité a été confiée à des offices **céréaliers** dont certains ont été transformés en société d'Etat.

Ces Offices chargés de la gestion des stocks de sécurité sont liés à l'Etat par **des contrats-plan souvent contraignants** pour les pays en cas de crise déclarée.

Ceci a amené certains Etats à la création de leurs propres stocks dénommés « stocks d'intervention »



Plusieurs années après leur création, ces Sociétés rencontrent d'énormes difficultés pour mobiliser les fonds nécessaires au financement de ces stocks.

Par ailleurs, ces structures (publiques ou privées) souffrent d'un manque de ressources nécessaires à la coordination des actions dans la gestion des stocks alimentaires.



I - PROBLEMATIQUE ET BREF HISTORIQUE DU PROCESUS

Avec la variation de la production agricole, la région sahélienne est confrontée pratiquement tous les ans à **une situation où zones excédentaires et déficitaires coexistent sur l'échiquier régional.**

Les changements climatiques vont sans doute accentuer cette tendance, **avec une saison des pluies qui peut être très hétérogène en fonction des zones**, *une zone « ouest sahel » sèche et une zone « est sahel » plus arrosée.*

Le **paradigme disant que la saison peut-être uniformément mauvaise ou bonne** sur l'ensemble de la région Sahel **ne tient plus** et les échanges de céréales entre zones est d'autant plus important pour réduire l'insécurité alimentaire et construire les marchés.





Objectifs généraux du RESOGEST

La problématique a fait réfléchir le CILSS sur la pertinence d'un réseau des Sociétés, Commissariats ou Offices au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

le Réseau poursuit les **objectifs généraux** ci-après :

- Assurer une disponibilité constante d'un stock de produits alimentaires pour les interventions d'urgence au niveau régional ;
- Renforcer les capacités des structures nationales de gestion des stocks ;
- Faciliter les échanges des disponibilités des vivres entre les acteurs ;
- Rendre disponible pour les acteurs, une information de qualité sur les stocks publics, les stocks privés, les stocks paysans, les appels d'offre ainsi que les prix des marchés.





II - PRINCIPAUX RESULTATS

□ Deux (2) réunions (Niamey en juillet 2007 et Bamako en juin 2008) avec comme résultats :

- ❖ **L'adhésion de l'ensemble des acteurs** (décideurs, partenaires, société civile).
- ❖ **L'organisation d'une mission de plaidoyer des Offices** (OPVN/Niger, CSA/Sénégal, OPAM/Mali, ONASA/Bénin, SONAGES/Burkina Faso, CSA/Mauritanie, ROPPA) au Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Bénin, Sénégal, du 22 février au 26 mars 2009.

Ces travaux préliminaires ont mis en évidence :

- une disparité dans la nature des structures concernées,
- une insuffisance de solidarité entre les pays en cas de crise alimentaire.,
- une diversité des expériences en matière de gestion des stocks,
- d'énormes possibilités d'échanges dans la sous région,
- la nécessité d'une réelle volonté de **promouvoir une solidarité régionale** agissante en matière de gestion de la sécurité alimentaire.





II - PRINCIPAUX RESULTATS (suite)

□ 24-26 Février 2010 à Dakar (Sénégal) : Réunion des responsables des Sociétés, Commissariats, Offices chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire.

- **Adoption et Validation du texte constitutif du RESOGEST**
- **Adoption d'un protocole de coopération et d'échanges pour la mise en place d'un stock régional alimentaire.**

Une solidarité dont la concrétisation passera entre autres par la relecture et l'harmonisation des textes qui régissent l'utilisation des stocks de sécurité alimentaire afin de faire face ensemble aux crises alimentaires.





ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESOGEST

Concernant la nature et l'ancrage institutionnel du réseau, il a été proposé qu'il soit **une entité légère avec deux liens (lien organique avec la CEDEAO et lien fonctionnel avec le CILSS)**. Il a été recommandé d'impliquer les collectivités locales et les organisations de producteurs à la vie du réseau.

Sur le mode de fonctionnement, le réseau sera doté d'une **instance consultative et décisionnelle** regroupant les acteurs dans les pays du CILSS et de la CEDEAO.

Il a été suggéré de créer un lien de communication, d'information et d'échange entre ces structures à travers les NTIC (site web avec des informations/bases de données sur les niveaux de stocks, types de stocks, produits, localisation, etc.).

A cet effet, **il a été demandé au CILSS de négocier avec la CEDEAO et l'UEMOA en vue de déterminer les modalités et mécanismes de mobilisation des ressources financières nécessaires au fonctionnement du réseau.**

D'ores et déjà, l'UEMOA a exprimé son souhait de collaborer dans ce sens.



ELEMENTS CONSTITUFS DU RESOGEST (suite)

Concernant l'animation, il a été proposé que le CILSS, bras technique de la CEDEAO anime le réseau compte tenu du protocole d'accord de coopération signé entre les deux institutions en 2006.

Concernant les outils et produits du réseau, il a été proposé que les pays constituent un stock physique minimal, à partir du stock national qui sera mobilisable pour la constitution du stock régional alimentaire.

Le réseau sera doté d'un système d'information lié aux différents systèmes déjà existants sur le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PREGEC, SIM, SIMB, SAP, SAN, ROPPA, AGRIS, RESIMAO, etc.).



ELEMENTS DU PROTOCOLE DE COOPERATION POUR LA MISE EN PLACE D'UN STOCK REGIONAL ALIMENTAIRE

- libérer 5% de leur stock de sécurité alimentaire au profit du stock régional alimentaire.

A cet effet, les pays devront en tenir compte dans leurs politiques de reconstitution du stock national de sécurité alimentaire ;



- réduire au minimum toute action qui, par elle-même, provoquerait des entraves à la libre circulation des produits agricoles et alimentaires entre les Etats et intra-Etats ;
- utiliser tous les moyens disponibles (humains, matériels, logistiques et financiers) avec l'appui de leurs partenaires pour la mobilisation et l'acheminement des stocks ;
- s'informer mutuellement sur les délais entre le constat des besoins alimentaires, leur fourniture et les principales caractéristiques de l'organisation logistique à mettre en œuvre.



III - PERSPECTIVES

- **Approfondir la réflexion sur les instruments,** outils et programmes nationaux pour mieux appréhender leurs similitudes, leurs différences, leurs forces et faiblesses en vue
 - (i) **de disposer d'une situation de référence par pays et au niveau régional,**
 - (ii) **de bâtir un nouveau système intégrant la dimension régionale**

- Poursuivre le processus de réflexion sur **les produits à stocker et à diversifier** en fonction des habitudes alimentaires des pays.





www.cilss.bf ■

Un autre Sahel est possible !



**Merci de votre aimable
attention**

